

*Les crédits*

Cette motion se veut une humble tentative pour aborder les questions de développement durable que la Chambre doit étudier. Le temps presse puisqu'il s'agit d'une bombe à retardement. Il y a urgence, et le public le sait. Je pense que le public nous précède de loin dans ces réflexions. Les politiques qui ne prêtent pas l'oreille au public ne restent pas en politique très longtemps. Nous devons nous attaquer à cette question. Nous devons avoir le courage de prendre les bonnes décisions. Nous devons faire fi des intérêts partisans et arrêter de rechercher les avantages politiques. Nous devons changer. Mais les êtres humains n'aiment pas le changement. Ils en ont peur. Mais c'est inévitable, c'est une question de vie ou de mort. C'est sur cette note légère que je mets fin à mes observations.

**M. le vice-président:** Pour des questions ou des commentaires, je cède la parole au député de Dauphin—Swan River.

**M. White:** J'ai écouté avec intérêt les observations de la députée de Saanich—les Îles-du-Golfe (M<sup>me</sup> Hunter). J'aimerais faire un bref commentaire et également poser une question.

J'ai la chance de venir d'un coin de campagne manitobaine où l'air et l'eau ne sont pas pollués. Les gens que je représente ont pris conscience, comme tous les Canadiens, que la protection et la conservation de l'environnement sont la grande question à régler comme Canadiens et comme habitants de la planète terre. Je crois même que, à compter de maintenant, ce sera la question primordiale.

Le député a dit qu'il faut aller au-delà des discours, que les politiques ne doivent pas se contenter de parler d'écologie, ils doivent agir. Je dois prendre le député à partie à ce sujet, car le gouvernement actuel a parlé de l'environnement et il a agi. Le groupe d'experts chargé de faire une évaluation et un examen environnementaux aux installations de chalands-citernes à Sea Island a conclu que le ministre des Transports (M. Bouchard) doit rejeter inconditionnellement la proposition soumise par la Commission du port de North Fraser. C'est un exemple de mesure que le gouvernement fédéral a prise.

Jusqu'au printemps de 1988, le Manitoba a été dirigé par un gouvernement néo-démocrate. Ce dernier nous a donné le parfait exemple d'un gouvernement qui ne passe jamais de la parole aux actes. Un groupe d'organismes environnementaux a effectué une évaluation de chacun des gouvernements provinciaux à la fin de 1987 ou au début de 1988. Le gouvernement néo-démocrate du Manitoba a fini bon dernier. C'est le plus bel exemple

d'un gouvernement qui se gargarise de belles paroles mais n'agit pas. Je voudrais poser une question. Tous les députés s'accordent pour dire qu'il faut développer de nouvelles sources d'énergie.

• (1200)

La députée a dit qu'on se contredit en dépensant des fonds pour les mégaprojets d'exploitation de combustibles fossiles. J'aimerais qu'elle me dise ce que nous ferions si nous n'investissions pas dans les mégaprojets et s'il survenait à l'avenir une grave pénurie de combustible bien avant que nous développions une source d'énergie nouvelle dont l'exploitation serait rentable? Que ferions-nous dans l'intervalle, si nous avons refusé d'investir dans ces mégaprojets?

**Mme Hunter:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et, dans un esprit de non-sectarisme, j'applaudis à toute mesure que le gouvernement prend pour réduire les dommages à notre environnement. Je suis contente de l'exemple qu'il a donné à la Chambre.

Quant à la question des détails entre une pénurie et la mise en exploitation d'une autre source d'énergie, je sais fort bien que nous devons nous détourner des combustibles fossiles, mais nous ne pouvons le faire du jour au lendemain. Voici des exemples qui illustrent le fait que, en même temps que nous donnons de l'argent pour subventionner ces mégaprojets, il y a des suppressions de programmes tels le Programme canadien de remplacement du pétrole, supprimé en 1986, le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, supprimé en 1986, le Programme canadien de vérification de l'énergie, supprimé en 1986, le Programme d'investissement dans les économies d'énergie dans les provinces de l'Atlantique, supprimé en 1986, le Programme de démonstration de l'énergie solaire, supprimé en 1989, le Programme de l'énergie renouvelable dans l'industrie forestière, supprimé en 1989, et le Programme d'aide à la conversion industrielle, supprimé en 1987.

A mon avis, nous devons modifier notre façon de penser. Je sais qu'une période d'adaptation est nécessaire, mais nous devons également financer ce type de programme pour que de véritables solutions de rechange soient viables.

**M. Lee Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, il m'est très agréable d'avoir l'occasion de parler de cette très importante question. Je veux remercier le député pour la présentation de la motion aujourd'hui et pour l'esprit dans lequel elle est présentée.